

PUBLIC



Toute personne chargée de piloter ou d'accompagner l'évaluation des risques de son établissement :
préventeur, RH, chef de service, membre du CSE, référent RPS...

PRÉREQUIS



Aucun

DURÉE



2 jours

FORMAT



INTRA : Présentiel

INTER : Présentiel

DATES INTER 2023



Nous consulter

TARIFS



INTER-ENTREPRISES :

1 335 € HT par participant -
déjeuner inclus

INTRA :

Nous consulter

CONTACT



04 37 48 81 31

contact@faral.net

www.faral.net

Intégrer l'ensemble des risques professionnels
(physiques, psychosociaux...)
dans le document unique

OBJECTIFS

Être capable de participer efficacement à la démarche d'évaluation des risques Santé-Sécurité de son établissement, et pour cela :

- Identifier les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques
- Expliquer les différents termes associés à la réalisation d'une évaluation des risques
- Appliquer les étapes et la méthodologie d'analyse et d'évaluation des risques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Quiz, travaux en sous-groupes, échanges d'expérience, études de cas
- Évaluation des acquis (questionnaire)

LE PROGRAMME

Bases de l'évaluation des risques professionnels

- Contexte réglementaire : obligations de l'employeur, Principes Généraux de Prévention
- Impacts de la loi santé d'août 2021
- Vocabulaire et concepts associés
- Cotation des risques (accidentels et chroniques)
- Spécificités des risques psychosociaux : définitions, approche multifactorielle, facteurs de risque et facteurs de régulation, prévention primaire / secondaire / tertiaire

Démarche d'évaluation des risques

- Principales étapes : de la description de l'activité au plan d'actions de réduction des risques
- Éléments de cartographie du travail réel
- Notions d'Unités de Travail et/ou de Groupes d'Exposition Homogène
- Recueil des données sur le terrain
- Critères de priorisation pour l'élaboration d'un plan d'actions
- Rôles des différents acteurs : recueil des données, cotation des risques, définition et mise en œuvre des actions...